

Département de la Haute-Loire
Arrondissement de Brioude
Canton du Pays de Lafayette
Commune de Saint Georges d'Aurac

Compte rendu du Conseil Municipal du 18 mai 2022

Le Conseil Municipal de Saint-Georges-d'Aurac s'est réuni le mercredi 18 mai à 20 heures à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Alain GARNIER, Maire.

Conseillers présents : Mesdames Aurélie BARLIER, Christine PEGHAIRE, Françoise DOUBLET, Martine GIRE, Claudine PASTRE et Messieurs Georges BERINGER, Gilles BERINGER et Yvon DARNE.

Absents excusés: Grégory PITOT et Jean-Claude TALLOBRE.

Secrétaire de séance : M. Georges BERINGER

En début de séance, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'abandon du projet de reprise du Bar le 102 avec la création d'une boulangerie par les deux frères candidats. Deux autres projets de reprises sont en cours.

1- Approbation du compte rendu de la séance du 11 avril 2022 : il est approuvé à la majorité avec une abstention (Françoise DOUBLET).

2- Délibération : temps de travail et organisation du temps de travail (1607 heures), comme évoqué lors du Conseil Municipal du 12 janvier 2022 et après présentation au Comité Technique du CDG le 8 février, cette délibération est votée à l'unanimité.

3- Délibération : présentation du rapport d'activités 2021 de la communauté de communes des rives du Haut-Allier : le rapport d'activités de la Communauté de Communes des Rives du Haut Allier présenté par Monsieur le Maire est approuvé à l'unanimité.

4- Délibération : adhésion à l'agence d'ingénierie des territoires de la Haute-Loire (outil permettant d'apporter un appui aux collectivités ; montant de l'adhésion : 100 €) : l'adhésion à l'agence d'ingénierie des territoires de la Haute-Loire pour un montant de 100 € est approuvée à l'unanimité. Cette agence a pour objet d'apporter une assistance d'ordre technique, juridique et financier dans divers domaines (assainissement, eau potable, aménagement, voirie, construction, équipements touristiques, informatique notamment aux collectivités (communes et communautés de communes).

5- Délibération : demande d'achat d'une parcelle de bien de section (A 166) par un habitant : la demande d'achat d'une parcelle de bien de sections du village d'Azinières par un habitant (Monsieur Gilles) est refusé à la majorité et une abstention (Françoise DOUBLET). Ce refus est motivé par l'utilisation de cette parcelle pour la desserte d'autres parcelles voisines. Le chemin communal existant, qui pourrait les desservir, entraînerait d'importants frais pour sa remise en état.

6- Délibération : demande exceptionnelle de subvention par le comité d'animation pour l'organisation d'un feu d'artifice pour la fête patronale : Monsieur le Maire propose d'accorder la même subvention qu'en 2019, à savoir 1 000 €. Demande approuvée à l'unanimité.

7- Délibération : demande de création de l'adressage d'un lieu-dit : Monsieur MOSNIER, agriculteur à Boisseuges (commune de Chavaniac-Lafayette), est propriétaire d'une ferme sur notre commune. En vue d'une vente prochaine, il a fait la demande d'un adressage de ladite ferme. Sur sa proposition, le nom de PELLEGRIS (nom de l'ancien village) est proposé. Choix adopté à l'unanimité.

8- Délibération : décision modificative n° 1 – budget communal : une ouverture de crédit au compte 204172 suite à divers travaux d'éclairage public pour un montant de 10 000 €. Adoptée à l'unanimité.

9- Information délégation du CM au Maire :

- **signature devis SGEB dans le cadre du diagnostic AEP :** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un devis du Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois pour un montant de 1018,08 € TTC. Dans le cadre de cette délégation, il validera la facture correspondante.

10- Divers : mise en conformité de l'adressage sur les villages et géolocalisation par GPS : pour la géolocalisation, une proposition tarifaire (4 560 € TTC) est formulée par la Société Sigma Concept. D'autres devis à des entreprises concurrentes seront demandés.

Informations diverses :

- Gilles BERINGER informe le Conseil Municipal sur la loi EGalim 2, qui incite les collectivités à utiliser les circuits courts pour les cantines scolaires.
- Monsieur le Maire fait un point sur les travaux d'assainissement du village de La Morge. La station d'épuration va être démarrée. La fin des travaux est programmée pour fin juin, début juillet 2022.
Pour le village de Flageac, Monsieur le Maire explique la procédure de « servitude d'utilité publique » au cas où elle deviendrait nécessaire pour un propriétaire concerné par le tracé.
- Tours de garde pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022 :
Membres du bureau : A. GARNIER, C.PEGHAIRE, G.BERINGER et JC.TALLOBRE
8H/10H : A.GARNIER, C.PEGHAIRE, JC.TALLOBRE
10H/12H : Y.DARNE, C.PASTRE, G.PITOT
12H/14H : G.BERINGER, F.DOUBLET, A.GARNIER
14H/16H : G.BERINGER, Gilles BERINGER, A.GARNIER
16H/18H : C.PEGHAIRE, Y.DARNE, JC TALLOBRE.

Fin de la séance à 22 heures